

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 05 Juillet 2019

Conseillers absents et excusés : MM Armand Lionel, Paillard Jean-Michel, Vanotti Noël.

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 07 juin 2019 ne fait l'objet d'aucune remarque et celui-ci est validé à l'unanimité.

***Présentation et approbation du rapport d'activité 2018 du SIEDEC**

Monsieur le maire ayant participé à une réunion du comité syndical du SIEDEC du Jura présente succinctement le rapport d'activité 2018 du SIEDEC (Syndicat Mixte d'Energies, d'Equipements et d'e-communication du Jura).

Le SIEDEC gère 4 148 km de réseau moyenne tension (HTA), 4 033 km de basse tension (BT), 4 332 postes de transformation HTA/BT

Budget : 17,186 millions d'euros en charges d'investissement pour 17,340 millions d'euros de recettes et 7,827 millions d'euros de charges fonctionnement pour 9,055 millions d'euros de recettes.

Les missions du SIEDEC sont multiples et variées, concernant notamment :

- *Energies et réseaux électriques* :
 - o Distribution publique d'électricité :
 - Montant global des travaux 9 240 000 € dont 1 720 000 € de participation financière du SIEDEC (Travaux concernés : 36 % de renforcement de réseaux, 40 % pour l'amélioration esthétique des ouvrages, 17 % pour l'électrification des parcelles communales, 5 % pour l'électrification de bâtiments communaux, 2 % pour l'électrification de bâtiments agricoles).
 - Eclairage public : 436 communes recensées pour un montant global de travaux de 3 293 000 € dont 840 000 € de participation financière du SIEDEC, 175 communes sont adhérentes au service e-lum pour 22 000 points lumineux.
- *Aménagements et équipements collectifs* :
 - o **Mise à Disposition de Services (MADS) Maîtrise d'œuvre (MOE) AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage)**
 - o 7 Métiers Aménagements et Equipements Collectifs : bâtiments (44 %), eau (19 %), Voirie (11 %), zone d'habitation (7 %), assainissement (12 %), espace public (5 %), zone artisanale (2 %).
- *Mission énergies* :
 - o Groupement d'achat d'énergie : depuis 2017, le SIEDEC s'est associé avec 7 autres syndicats d'énergie de Bourgogne Franche-Comté : 281 communes adhérentes représentent 4 064 PDL (Points de Livraison) Electricité et 112 PDL Gaz
 - o Evolution de la SEM (Société d'Economie Mixte) : La SEM permet aux collectivités d'étudier le potentiel d'un site, de développer, de réaliser et d'exploiter des installations de production d'énergie renouvelable (Projets éoliens et photovoltaïques)
- *Informatique et TIC (Technologie de l'Information et de la Communication)* :
 - o Le service informatique a répondu à 20 070 demandes, 479 utilisateurs ont assisté à des animations territoriales. Géojura regroupant 827 utilisateurs a recueilli 55 469 connexions en 2018.
 - o Dématérialisation avec GED (Gestion Electronique des Documents)/ CLOUD.
 - o Numérisation d'actes d'Etat Civil
 - o Ecoles Numériques : Le SIEDEC est aux côtés des collectivités qui souhaitent développer les usages du numérique dans les écoles primaires
 - o Protection des données (RGPD) : le règlement responsabilise les organismes publics et privés qui traitent les données personnelles

Le rapport complet du SIEDEC est disponible au secrétariat de mairie.

***Girod Médias : Mise à disposition de mobiliers de communication**

Monsieur le maire fait avoir qu'il a rencontré un représentant de la société Girod Médias de Morbier qui propose le remplacement des deux vitrines d'affichages publicitaires vétustes (actuellement installées Rue Pasteur en sortie de Montrond côté « Champagnole » vers l'immeuble Vallet et une autre, Route Napoléon sur la droite après la fromagerie (Côté Poligny) ainsi que l'implantation d'un abri voyageurs publicitaire.

A titre de redevance pour occupation du domaine public la société Girod Médias s'engage à fournir, poser gratuitement ce mobilier de communication. Elle se charge également de la maintenance.

Les élus, après en avoir délibéré et vu la vétusté de l'abribus jouxtant « L'Auberge de Montrond », à l'unanimité des membres présents, donnent un avis favorable à ces installations.

***Etude devis au numéro 2 rue des Croix Neuves**

○ Commerce : ancien local « Montrond-Sport »

Suite à une demande d'occupation du local situé entre « Eva Jura (ex Jura Bétail) » et « Grenier Sympa » une réflexion est lancée afin d'optimiser au mieux cet espace. Une rencontre avec les personnes intéressées sera organisée et des devis seront demandés : affaire à suivre...

○ Logement n°6 :

Monsieur Rietmann fait savoir que lors de la rénovation du logement n°6, en 2018, les meubles de cuisine et de salle de bains n'ont pas été changés, mais vu leur état il serait opportun de les remplacer. Un devis pour remplacement d'éléments de cuisine (meuble, évier, robinetterie) et d'un meuble de salle de bains avec vasque, miroir est présenté. Ce devis est validé à l'unanimité des présents et les travaux sont confiés à l'entreprise Maire Patrice pour un montant TTC de 2 756,16 €.

***Travaux Effacement Réseaux électriques « Rue Louis Pergaud »:**

Monsieur le maire rappelle l'accord amiable qui a été convenu avec Mme Jourdant Claude dans une délibération du 12/10/2018. Vu que les travaux d'effacement du réseau électrique empiéteront sur la propriété de Mme Jourdant au 8 Rue Louis Pergaud, la commune de Montrond s'est engagée à couper, évacuer puis remplacer l'actuelle haie par une clôture de type bardage.

Monsieur Giraud fait savoir qu'il a dû valider en urgence un devis établi par l'entreprise Emmanuel Bailly d'Arbois pour coupe, broyage et évacuation de la haie de Mme Jourdant Claude car l'Entreprise Gasquet devait intervenir le 01 juillet pour lancer les travaux d'effacement des réseaux électriques. Montant du devis : 2 341,80 € TTC.

Questions diverses :

*Problèmes au sein de l'Ecole : Monsieur Giraud donne lecture du procès verbal du conseil d'école réuni le 25 juin dernier, en présence de Monsieur l'inspecteur de l'Education Nationale de Champagnole. Ce compte rendu fait état de dysfonctionnements multiples tant au niveau scolaire que périscolaire (à noter que ceux-ci «couvaient» depuis plusieurs années). Certes un manque de communication de la part de tous les acteurs (Enseignants, enfants, parents d'élèves, personnel de cantine garderie) peut être à l'origine de ces conflits... A l'avenir une attention plus soutenue, un soutien et une mise à disposition de personnel supplémentaire pourra renforcer l'équipe éducative de notre école (RASED, Psychologue) afin que chacun de ses membres étudie en meilleure harmonie.

*Prêt d'une clef de l'atelier municipal aux responsables d'associations : un débat s'est installé sur l'opportunité de donner une clef ou pas à tous les présidents d'associations qui utilisent le bâtiment communal pour stocker du matériel. Devant la complexité d'organisation une rencontre est programmée vendredi 12 juillet avec les personnes concernées : affaire à suivre...